



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

UN BUDGET EMPREINT DE RIGUEUR QUI FAIT UNE PLACE AUX RÉGIONS

Québec, le 6 juin 2014 – C’est un budget rigoureux qui a été déposé avant-hier par le ministre des Finances, monsieur Carlos J. Leitão, en vue de la relance économique du Québec. Place aux jeunes en région (PAJR) souligne que malgré les coupures, les régions semblent demeurer importantes aux yeux du gouvernement du Québec.

En effet, des mesures ont été annoncées en faveur des régions à caractère rural. Parmi ces dernières, notons celles qui favoriseront le développement socioéconomique des régions, qui créeront des emplois, qui soutiendront les petites et les moyennes entreprises ainsi que les immigrants désireux de s’établir au Québec pour démarrer une entreprise. « Ces mesures présentent des avantages pour les jeunes qui leur permettront de voir les régions comme une occasion à considérer dans les choix qui s’offriront à eux, ce qui favorisera certainement leur migration en région », précise monsieur R. Mathieu Vigneault, directeur général de PAJR.

L’organisation salue la décision du gouvernement d’effectuer une révision des programmes qu’il finance. À cet effet, les travaux de la Commission sur la révision permanente des programmes, placée sous l’autorité du ministre responsable de l’Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, porteront sur trois critères : la pertinence de certains programmes, la révision de leur portée et leur évaluation de manière continue. « Les organisations financées par les fonds publics doivent apporter des résultats tangibles au bénéfice des contribuables québécois », mentionne monsieur Vigneault.

Depuis 24 ans, PAJR contribue à l’occupation et à la vitalité des territoires québécois et, de ce fait, est le leader en migration durable. L’organisation apporte des résultats concrets et, par la migration des jeunes en région, contribue au développement socioéconomique des régions. Elle saura démontrer qu’elle répond aux critères fixés par le gouvernement. Ce dernier compte sur elle depuis plus de deux décennies pour favoriser la migration d’une jeunesse dynamique et avide de défis. PAJR souhaite poursuivre cette lancée au bénéfice des Québécoises et des Québécois.

À propos de Place aux jeunes en région (PAJR)

Favorisant la migration, l’établissement et le maintien des jeunes âgés de 18 à 35 ans en région, PAJR est la référence québécoise en matière de migration des jeunes. En 2012-2013, près de 1 000 diplômés âgés de 18 à 35 ans ont emménagé en région grâce au soutien de PAJR. L’organisation est financée par le Secrétariat à la jeunesse, le Mouvement des caisses Desjardins et de nombreux partenaires locaux. Pour tout savoir sur les services offerts par PAJR, consultez le www.placeauxjeunes.qc.ca.

- 30 -

Source et renseignements :

Jessie Bilodeau
Coordonnatrice aux communications et affaires publiques
Place aux jeunes en région
418 523-1117 ou 1 888 966-6725
info@placeauxjeunes.qc.ca